

DE-2022-072

Mis en ligne le 7/11/2022



Objet : Défense du SIAAP dans le contentieux [REDACTED] contre décision refusant de l'inscrire au tableau d'avancement pour l'année 2022 – tribunal administratif de Versailles - dossier n° 2205591-2

-----  
**Le Président,**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 3221-10-1,

Vu la délibération n° 2021-086 en date du 22 septembre 2021 du Conseil d'administration portant délégation d'attributions au Président,

Vu l'arrêté n° 044-2021 du 22 septembre 2021 portant délégation de signature du Président à M. Pierre-Yves LETHEUIL, Directeur des Affaires juridiques du SIAAP,

Considérant que, le 23 décembre 2021, le Directeur général a établi, sur délégation de signature du Président du SIAAP, le tableau d'avancement de grade d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe pour l'année 2022,

Considérant que [REDACTED] qui n'y figure pas, a déposé le 20 juillet 2022 auprès du tribunal administratif de Versailles une requête en annulation à l'encontre de deux courriers des 25 février et 1<sup>er</sup> juin 2022, confirmant la décision du 23 décembre 2021 refusant de l'inscrire au tableau d'avancement de grade d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe pour l'année 2022,

Considérant qu'il est de l'intérêt du syndicat de présenter sa défense aux fins de rejet de cette requête,

#### DECIDE

**Article 1 :** Le Président du Syndicat est chargé d'organiser la défense de ses intérêts dans le recours introduit le 20 juillet 2022 devant le juge du tribunal administratif de Versailles par [REDACTED] à l'encontre de deux courriers des 25 février et 1<sup>er</sup> juin 2022 confirmant la décision du 23 décembre 2021 refusant de l'inscrire au tableau d'avancement de grade d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe pour l'année 2022 (dossier n°2205591-2).

**Article 2 :** La présente décision sera publiée dans les formes requises et communication en sera donnée au Conseil d'administration lors de sa séance la plus proche.

Fait à Paris, le 28 octobre 2022

**Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur des Affaires juridiques**

Signature numérique de Pierre-Yves LETHEUIL  
DN: cn=FR, o=SIAAP, 2.5.4.97=NTRFR.257550004, ou=0002257550004,  
sn=LETHEUIL, givenName=Pierre-Yves, serialNumber=12278704237, cn=Pierre-  
Yves LETHEUIL  
Date: 2022.10.28 15:02:46 +0200

**Pierre-Yves LETHEUIL**